

31 mars 2009

09.349

Question Caroline Gueissaz

Personnel réduit de 10%

Rapport de la commission de gestion chapitre 4.5.1.2, tableau "Evolution des effectifs de personnel"

- Sur ce tableau, il manque le personnel de l'office du registre du commerce (salaires de plus de 400.000 francs).
- Pourquoi le personnel du service de la consommation a-t-il passé de 32 à 40 personnes, augmentation de 25%?
- Les 24 personnes de l'Observatoire ne sont plus dans les comptes du DEC mais ils sont encore payés par l'Etat à travers les subventions au CSEM et à l'Université: à combien s'élève la véritable réduction des frais?